

Les usages sociaux du temps libre à l'ère de la flexibilité : utopies et réalité

Social use of free time in the era of flexibility : Utopias and reality

Jean-Marie Lafortune

Numéro 54, automne 2005

Temporalités. Le temps : un enjeu social et politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012864ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012864ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafortune, J.-M. (2005). Les usages sociaux du temps libre à l'ère de la flexibilité : utopies et réalité. *Lien social et Politiques*, (54), 115–124.
<https://doi.org/10.7202/012864ar>

Résumé de l'article

Ce texte critique confronte les théories de l'avènement de la société du temps libre et celle de la Troisième Voie, autour des inférences entre les mutations récentes du travail et les usages sociaux du temps libre dans les sociétés occidentales. Dans le premier cas, la thèse de la fin du travail comme élément structurant du lien social, faisant du temps libre le moment fort de l'engagement citoyen, est invalidée : il faut en effet prendre acte du rôle pivot que continue d'assumer le travail vis-à-vis des autres temps sociaux et tenir compte de l'impact réel de l'application de la loi des 35 heures en France. Dans le second cas, la thèse d'un nouvel individualisme socialement actif en période de temps libre, s'appuyant sur une actualisation dans un marché du travail plus ouvert, est démentie par l'important débordement des activités professionnelles sur le temps hors travail et par les impacts concrets de la politique travailliste de l'emploi en Angleterre. À l'encontre des présupposés de ces utopies, la quête de confort et de statut continue de faire primer les considérations pécuniaires dans les choix d'allocation de temps et d'argent. Nous soutenons de plus que le capitalisme flexible accentue les inégalités et précarise des segments considérables de la population, ce qui les éloigne de tout engagement citoyen soutenu.

Les usages sociaux du temps libre à l'ère de la flexibilité : utopies et réalité

Jean-Marie Lafortune

La nouvelle répartition entre temps de travail et temps libre fait l'objet de vifs débats sur le renouvellement du lien social au sein des sociétés marquées par une transition vers «la nouvelle économie». Deux perspectives contradictoires s'affrontent, selon que l'on pressente l'avènement de la *société du temps libre* (Gorz, 1988 et 1997; Sue, 1994; Méda, 1995 et 1999) ou que l'on constate l'entrée dans la *modernité avancée* (Giddens, 1991, 1998 et 2000; Beck, 1992 et 1999). On anticipe, dans le premier cas, la conversion massive du temps libre en activisme social, à mesure que recule (à l'échelle d'une vie humaine) le temps consacré au *travail productif*. On prétend, dans le second cas, que l'accès élargi au *travail rémunéré* et l'expérience de son éthique ont pour effet de responsabiliser les citoyens et d'intensifier leur engagement citoyen dans le temps hors travail.

Nous entendons démontrer dans le texte qui suit le caractère utopique de

ces deux perspectives d'abord en les déconstruisant sur le plan théorique, puis en les confrontant aux réalités sociales auxquelles elles ont donné lieu dans le sillon des législations qu'elles ont inspirées en France et en Angleterre. Selon nous, elles se méprennent sur la nature du temps libre à l'ère de la flexibilité, sur les intérêts qui animent les individus dans le cadre de l'économie capitaliste et sur le rôle du travail dans le renforcement du lien social. Avant de confronter les arguments de ces deux écoles de pensée, nous chercherons à cerner la nouvelle réalité du temps libre dans le capitalisme flexible (Rojek et Turner, 2001). Nous rappellerons ensuite les acquis de la sociologie du temps libre sur cette question. En conclusion, nous dégagerons les pistes les plus fécondes pour aborder la problématique de l'usage du temps libre dans le monde contemporain.

Évolution du temps libre à l'ère de la flexibilité

Les études d'emploi du temps menées depuis deux décennies dans la majorité des pays occidentaux démontrent qu'à l'échelle des sociétés le temps de travail rémunéré diminue au profit du temps libre (Pronovost, 2005 : 76). Au Québec, par exemple, alors que le temps quotidien de travail et de formation passait de 4 heures 12 en 1986 à 3 heures 54 en 1992, puis à 3 heures 43 en 1998, soit une régression de près d'une demi-heure par jour, le temps libre s'accroissait de 17 minutes au cours de la même période pour atteindre 5 heures 08 (Pronovost, 1998 : 234 et 2005 : 79). Partiellement confondue avec une part du travail domestique, la majeure partie du temps libéré est passée au foyer et en famille, à des activités de loisir¹.

Il est toutefois clair que tous les segments de la population et toutes

les catégories professionnelles ne sont pas touchés de la même manière par cette diminution. Ainsi, les jeunes actifs (15-24 ans) travaillent en moyenne près de trois heures de moins par semaine en 2002 qu'en 1986², tandis que pour les moins jeunes le temps de travail a légèrement diminué chez les hommes et augmenté chez les femmes (Lapointe, 2005: 13). Par ailleurs, les travailleurs engagés dans l'économie du savoir, soit les professionnels en gestion, en gestion des affaires et des finances, en sciences naturelles et appliquées, en sciences sociales, en enseignement et en administration publique, du secteur de la santé, du domaine des arts, de la culture, du sport et des loisirs, qui représentaient 35 % de l'emploi total au Québec en 2002, voient leur temps de travail dépasser régulièrement les 40 heures hebdomadaires (Lapointe, 2005: 21-22).

Cette croissance générale du temps libre s'effectue donc concomitamment avec les transformations de l'économie attribuables à l'avènement du capitalisme flexible (Rojek et Turner, 2001). Fruit d'une stratégie concertée des dirigeants d'entreprises, mais répondant également à une aspiration profonde, notamment

des travailleuses qui composent dorénavant près de la moitié des effectifs, la flexibilité s'est imposée comme nouvelle norme du travail: flexibilité fonctionnelle, d'une part, avec l'introduction de la polyvalence des tâches, la production à flux tendu, les cercles de qualité et l'instauration de la concurrence entre les équipes de travail à l'intérieur même des lieux de production; flexibilité numérique, d'autre part, avec la sous-traitance, les emplois temporaires, le recours aux travailleurs autonomes et à des agences de placement, notamment dans les domaines de la restauration, du transport, du nettoyage ainsi que des services conseils informatiques, juridiques et comptables.

Cette dynamique a contribué à la consolidation d'un double marché du travail: d'un côté, des travailleurs stables, qualifiés, syndiqués et relativement bien payés et, de l'autre, des travailleurs nomades, moins qualifiés, non syndiqués et sous-payés. Ainsi au Québec en 2001, 36 % des personnes actives occupaient un emploi atypique, dont 10 % à titre de salariés permanents à temps partiel, 12 % à titre de salariés temporaires à temps plein ou partiel et 14 % à titre de travailleurs autonomes (Tremblay, 2004: 48). Précarité d'emploi et vulnérabilité sociale se conjuguent alors avec une grande difficulté à gérer son temps.

Comme le soutiennent Cohen (1997) et Castells (1998), c'est à la révolution informatique des techniques de production ainsi qu'au nouveau mode de régulation, et non à la mondialisation de l'économie, que l'on doit l'explosion récente des inégalités, souvent criantes à l'intérieur d'un même groupe de travailleurs. D'une part, la demande de

travail non qualifié s'est brutalement effondrée dans l'économie du savoir. D'autre part, en rompant avec la régulation fordienne, l'enchaînement vertueux des salaires et de la productivité a cessé d'opérer. Le problème central de la pensée conservatrice qui guide actuellement le déploiement du capitalisme flexible consiste ainsi, selon Rojek et Turner (2001), à définir une économie morale sur la base d'une structure économique inégalitaire dans un contexte de croissance. Une partie importante de la réflexion revient alors à la question de la redistribution du temps et de ses effets associés.

Les acquis de la sociologie du temps libre

La sociologie du temps libre entretient avec la pensée utopique des rapports étroits et partage avec elle une perspective à la fois critique, normative et prospective (Lafortune, 2004). Cela se traduit par des positions qui conviennent à des débats politiques, notamment autour de l'organisation du travail et de la distribution de son produit, à des prescriptions parfois strictes au plan de mesures sociales à mettre de l'avant pour assurer l'égalité entre les citoyens, ainsi qu'à de nombreuses prédictions sur l'avenir de la société marquée par une nouvelle répartition entre temps de travail et temps libre.

Cette posture est déjà celle de Paul Lafargue (1978), qui revendique dès la fin du XIX^e siècle le droit des travailleurs aux fruits du travail socialisé. Elle caractérise aussi les travaux de Georges Friedmann (1946, 1966), qui interrogent la capacité d'une civilisation technicienne à proposer à ses membres des activités hors travail qui soient véritablement édifiantes et

qui permettent de compenser les contraintes éprouvées par les individus au travail. Elle est également endossée par Joffre Dumazedier (1988, 2000), qui estime qu'avec la transformation de la structure de l'emploi, l'accroissement des revenus, du temps discrétionnaire et de l'action catalysante d'animateurs culturels, les valeurs liées au temps libre l'emportent sur celles rattachées au travail et servent désormais de pivot aux autres temps sociaux. Cette posture est encore présente chez Daniel Mothé (1997, 1999), qui exhorte à une intervention publique vigoureuse dans le domaine du temps libre, de manière à faire contrepoids à l'emprise marchande et au repli de l'individu sur lui-même, au détriment de la vie politique et du vivre-ensemble.

Dans cette tradition d'analyse, le temps libre renvoie à trois thématiques primordiales qui prennent la forme d'une triple exigence: a) une meilleure redistribution de la richesse, garante de cohésion sociale; b) une éducation permanente, qui permet à tous d'acquérir les compétences minimales de participation; et c) la mise en œuvre d'une politique culturelle urbaine qui, en favorisant l'accès aux équipements collectifs, renforce l'usage de référents communs.

Une série d'enjeux sociaux traverse ainsi le domaine du temps libre. La question des conditions et des limites de son extension se réfère à la dynamique paradoxale voulant qu'à trop accroître la quantité de temps libre on en vienne à miner son existence même, puisque le renversement des valeurs qui accompagne ce mouvement risque d'entraîner des reculs au plan de la productivité. Par ailleurs, la volonté d'incarner la justice sociale dans une égalité de fait

reste problématique, dans la mesure où aucune mesure correctrice, telle que la discrimination positive ou le revenu de citoyenneté, ne semble permettre d'atteindre l'objectif poursuivi. Enfin, le problème lié à l'usage asocial du temps libre touche deux aspects complémentaires des occupations qu'il recouvre, qui menacent à leur manière la vitalité politique et la force du lien social, soit l'emprise croissante du secteur privé par une marchandisation tous azimuts et le repli individuel dans la sphère privée, dangers face auxquels doit s'affirmer une intervention publique éclairée.

Mirages et écueils de la société du temps libre

Dumazedier fut l'un des premiers chantres de la civilisation du loisir. Son œuvre problématise toutefois le règne du temps libre plus qu'il ne le célèbre. D'autres auteurs ont pris le relais, reléguant le travail à «une valeur en voie de disparition» et faisant du temps libre la clé de voûte de la vie sociale.

Observant la tendance du capitalisme à rendre le travail humain superflu, André Gorz (1988) soutient que la vision centrée sur le travail dans la société et la culture, qui en fait la source d'achèvement personnel, de cohésion morale et de l'intelligence collective, est périmée et que la majorité des travailleurs entretiennent une relation purement instrumentale avec leur emploi, la vraie vie se situant pour eux ailleurs, dans le temps hors travail, le loisir et les expériences personnelles. Le sens du travail est d'autant plus métamorphosé que les nouveaux emplois émergent dans le domaine de la production immatérielle et de la prestation de services, deux procès où «le

travail cesse d'être l'extériorisation par laquelle un sujet se réalise en s'inscrivant dans la matérialité objective ce qu'il crée ou produit» (Gorz, 1997: 13). La réalisation de soi s'accomplit à l'extérieur du temps de travail, dans des activités autonomes, du moins pour ceux qui disposent de suffisamment de ressources, dont le temps.

Gorz envisage une nouvelle politique du temps de manière à accroître la composante sociale de l'activité du travail et à combattre le stress, les tensions et les dysfonctions sociales qu'il génère. L'introduction d'un revenu minimum et l'expansion des services de santé publique, d'éducation et d'aide sociale serviront de soubassement à la redistribution du temps, en libérant les gens de la nécessité de s'engager dans un emploi rémunéré. Le coût de ces transferts de main-d'œuvre, du travail salarié à un travail socialement utile, sera assumé par les bénéficiaires liés à l'automation et à la réduction de la main-d'œuvre dans le secteur public. Le principe premier sur lequel s'appuie la société du temps libéré est le partage des économies de temps par le partage du travail disponible, rendu possible par la réduction du travail sans perte de revenu.

Abordant la transformation sociale récente dans la perspective de la recomposition des temps sociaux qui accompagne la montée de la nouvelle économie, Roger Sue (1994) estime que le temps libre, aujourd'hui dominant, témoigne non seulement d'un plus grand individualisme, mais constitue aussi la base de rapports sociaux égalitaires, ce que le travail n'a jamais réussi à concrétiser. Le salarié français type ne passe plus que 14% (contre 70% en 1850) de

son temps de vie éveillé au travail (Sue, 1994: 15), sous les effets conjugués d'une entrée plus tardive sur le marché du travail, d'une réduction des horaires et d'une retraite prolongée. Sue affirme, à l'instar de Gorz, que les grandes fonctions assumées autrefois par le travail (source de l'activité sociale, du revenu, du statut) s'effondrent pour ne laisser qu'une idéologie périmée, coupée de la réalité sociale vécue. Il appelle ainsi à la valorisation des activités du temps libéré, particulièrement de celles à forte densité sociale, comme les activités associatives qui sont, pour lui, au cœur de la création de nouvelles richesses.

La question de la valorisation des activités hors travail est approfondie par Dominique Méda (1995, 1999), pour qui la centralité du travail dans la vie personnelle et sociale renvoie à une nécessité historique révolue. Elle invite ainsi à désenchanter le travail, et plus largement à remettre en cause l'emprise de la rationalité économique sur les logiques de développement social, afin de réhabiliter l'espace public. Dans la mesure où la tâche consiste non pas à chercher une alternative au travail mais à trouver une meilleure adéquation entre les

temps sociaux et les aspirations individuelles et collectives (Méda, 1999: 186), l'enjeu principal du temps libéré concerne la maîtrise du temps. En ce sens, Méda voit dans l'effort déployé depuis 20 ans par les femmes pour concilier les divers temps sociaux (production, politique, culture et relations intimes) l'expérience la plus prometteuse de modes de partage et de types de richesse plus égalitaires. Or, dans une discussion avec Juliet Schor (Méda et Schor, 1997: 23-26), elle concède que le temps soustrait au travail rémunéré et cette nouvelle conciliation des temps sociaux n'entraînent pas une hausse notable de l'engagement citoyen hors de la sphère privée.

L'utopie de la société du temps libre, par-delà ses postulats, valide ainsi la thèse soutenue par Hannah Arendt (1983) à l'effet que le politique n'est plus qu'une catégorie résiduelle dans la conception moderne du vivre-ensemble. Selon son analyse, la vie publique antique, politique au sens fort, incarnait le lieu par excellence de la parole et de l'égalité, tandis que la vie privée, reposant sur le travail, restait marquée par de profondes inégalités. Or, selon elle, l'ambition des Modernes consiste à réaliser l'égalité au cœur des échanges économiques, objet dorénavant central du débat public, confinant le rôle de l'activité politique à celui d'une saine administration. Dans la mesure où on accorde du crédit à cette thèse, l'argumentaire qui fonde l'utopie du temps libre se trouve fortement ébranlé et on voit mal ce qui, dans la société des travailleurs, pourrait primer sur le travail et plus globalement sur les diktats de l'économie.

La réfutation empirique des tenants de la société du temps libre vient des analyses de la mise en œuvre des lois Aubry sur les 35 heures en France³. Michel Lallement (2003) résume ainsi leurs effets en trois points: 1) la réduction du temps de travail ne s'est pas reportée sur l'engagement collectif, mais a surtout bénéficié à la vie personnelle et familiale; 2) elle a entraîné le déplacement des tâches domestiques vers les plages nouvellement libérées en semaine afin de désengorger les fins de semaine; 3) elle a favorisé l'émergence de nouvelles pratiques sociales, surtout sous la forme de courts séjours hors domicile⁴. Mais à tout prendre, «l'engagement associatif et l'investissement dans les loisirs originaux n'ont pas connu jusqu'à présent le bond spectaculaire que certains pouvaient appeler de leurs vœux» (Lallement, 2003: 42).

Pis encore, souligne Mothé (1999), non seulement les 35 heures n'ont pas atteint l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle des sans-emploi, mais elles se sont accompagnées d'une intensification (charge alourdie) et d'une densité accrue (restriction des temps morts) du travail. L'auteur remet ainsi sérieusement en question l'idée selon laquelle derrière la contrainte du travail existerait une autorégulation individuelle et sociale naturelle, et donc que la réduction du temps de travail entraînerait un accroissement volontaire de l'éducation et de la formation ainsi qu'une préoccupation plus vive pour la santé. La réalité lui apparaît plutôt sous la figure d'un attrait manifeste envers la facilité, un recul de la gratuité, la colonisation urbaine des espaces naturels, la socialisation par la voie de la consommation et la ségrégation associative sur la base des coûts de cotisation. Laissez

à l'initiative individuelle, conclut-il, l'accroissement du temps libre conduit à l'augmentation des inégalités et des ségrégations.

Promesses et leurre de la troisième voie

La conversion éthique du capitalisme flexible, postulée par les théoriciens de la Troisième Voie, tient pour acquis que le concept sociologique de *classes*, rattaché à la dynamique des sociétés du travail, est inadéquat pour appréhender la réalité de la modernité avancée. Quittant le terrain des fondements matériels de la société, les processus sociaux essentiels ne s'articulent plus, selon eux, autour de la production et des institutions politiques qui lui sont rattachées.

Anthony Giddens (1991) emploie ainsi la notion de rapports d'actualisation (*life politics*) pour décrire la dynamique d'affirmation des identités dans le contexte d'une dialectique entre le local et le global et de l'émergence du système référentiel interne de la modernité. Cette notion suppose que la majorité des gens disposent du temps et des ressources nécessaires pour gérer systématiquement leurs activités. La question du manque de temps n'est jamais posée, et celle du manque de ressources pour soutenir les activités du temps libre, guère plus. Le confort général est tout bonnement admis. Les individus s'engagent alors pleinement et consciemment dans leurs activités, exerçant leur autonomie. On se situe alors, relate Giddens, dans le domaine des relations pures à l'intérieur desquelles la détermination externe est inexistante ou dissoute.

Les rapports d'actualisation impliquent l'autoréférence et la codépendance réflexive. Postulant que les

individus informés, responsables et rationnels se substitueront aux gouvernements représentatifs pour répartir au mieux les ressources, l'auteur tient pour acquise l'action éclairée de citoyens engagés, aptes à reconnaître les formes d'appartenance dans la globalisation, la société inclusive et les vertus cosmopolites. La troisième voie décrite par Giddens (1998, 2000) recouvre donc un processus de décision ouvert et transparent, une décentralisation du pouvoir, la reconnaissance de la diversité culturelle et de l'hybridité, l'ouverture sur le monde, l'inclusion sociale et l'affirmation de la famille démocratique. Les rapports d'actualisation sont au cœur d'une intensification de l'activisme social se déroulant à un niveau infrapolitique, soit au sein de réseaux de groupes d'intérêts pluralistes.

Pour Ulrich Beck (1992, 1999), la dynamique émancipatrice est intrinsèque au capitalisme. Le virage culturel des mouvements sociaux à partir des années 1960 constitue le point de départ de son expression contemporaine. Les pratiques se déroulent hors du terrain de la politique formelle, sous les traits de la discussion et de la négociation. Le personnel est politique. Parmi les résultats de ce virage, l'auteur constate la désaffiliation des partis politiques et l'engagement des citoyens dans des organisations et mouvements où dominant des questions identitaires, bref le développement de strates de vie non instrumentales axées sur la coopération.

La construction identitaire implique la délimitation d'un cadre éthique régissant les interactions et le rapport à la nature selon une perspective du risque individuel ou collectif, dont Beck distingue deux

types, soit le risque relatif à la détérioration environnementale, conséquence perverse de l'accumulation scientifique et industrielle, et le risque intrinsèque au processus de modernisation, lié au procès d'individualisation des structures sociales et des rapports d'actualisation.

Beck considère qu'il faut admettre l'émergence simultanée d'un nouveau genre de capitalisme, d'un nouveau type de société et d'un nouveau mode de vie personnel. Le débat sur la redistribution des surplus, et notamment des surplus de temps à l'échelle nationale, est étranger au paradigme qu'il suit et qui se réfère à la transformation des structures dans l'économie globale, notamment l'augmentation de la flexibilité, l'interdépendance et l'accumulation en temps réel.

Les thèses de Giddens et de Beck magnifient le temps discrétionnaire orienté vers le travail palliatif, selon une logique de l'utilité sociale et de l'intégrité environnementale. Cette dynamique serait à l'œuvre, incarnée dans les pratiques, dans les secteurs de l'information, du savoir, des communications et du divertissement (Giddens, 1998). L'accumulation flexible exige des travailleurs flexibles; elle est compatible avec l'extension de la gestion personnalisée du temps. Ce groupe de travailleurs serait déjà activement engagé dans des organismes non gouvernementaux, des associations volontaires et des comités de citoyens.

La question centrale que pose cette argumentation est de savoir quel type de redistribution pourra permettre à tous les individus d'élever leur niveau d'autonomie. L'interrogation est d'autant plus pertinente que la solidarité est unique-

ment posée comme un souci pour autrui. En somme, le concept de rapports d'actualisation traduit une idéalisation romantique de l'engagement se résumant à gagner du pouvoir sur sa vie, à mieux gérer ses rapports à la nature et à la société.

On se demande, devant l'idéal de la troisième voie, comment une société fondée sur l'individu compétitif et le calcul requis par le capitalisme flexible se tournerait spontanément vers l'humanisme, et sur quoi ses membres s'appuieraient pour ce faire, sinon sur des relations économiques inégalitaires. Beck et Giddens sont résolument modernes précisément en ce sens où ils réfutent tout volontarisme politique reposant sur des institutions autonomes, au profit d'interactions autorégulées plaçant les individus dans des situations d'inégalités tant sur le plan privé-politique que sur le plan public-économique. La liberté associée à l'émergence de la sphère privée se définit alors négativement comme le domaine réservé de la personne, sur lequel la société n'a que peu de prise, tandis que la liberté associée à la sphère publique se définit plus comme un domaine partagé par les citoyens qui exercent leur emprise sur la société. Au fond, la modernité n'amé-

nage que des sphères d'inégalités de faits, comme le soulignait déjà Tocqueville (1986). Si l'on entre dans la sphère publique par le biais de la participation au travail, chaque identité sociale est déterminée par la place occupée dans le procès de production, de sorte que chaque voix a un poids relatif dans le domaine des affaires publiques.

Par ailleurs, pour des analystes tels que Richard Sennett (1998), la soi-disant nouvelle éthique du travail repose sur des fictions. Les nouvelles formes de travail en équipe, requises par la flexibilité, s'appuient davantage sur les attentions mutuelles que sur la validation personnelle. Cela entraîne comme effets pervers une perte de sens et de profondeur pour l'individu, en plus d'une dévalorisation de l'ancienneté. Plus spécifiquement, l'argumentation de Sennett cible trois leurs : 1) les travailleurs seraient plus solidaires, alors qu'ils sont en constante compétition pour l'emploi; cette affirmation sert en fait à couvrir la déresponsabilisation des patrons; 2) l'autorité ne serait plus exercée par un chef mais par un leader, non par des supérieurs mais par des entraîneurs, faisant référence, dans la typologie weberienne, à des vertus charismatiques bien plus qu'à une logique rationnelle-légale; 3) le milieu du travail équivaldrait à un terrain de sport. Toutes ces fabulations ne transforment pas fondamentalement le système de production ni ne menacent l'organisation de base ou la structure du pouvoir des entreprises.

En somme, il n'y aurait pas opposition mais combinaison des caractéristiques entre l'ancien monde du travail, où il importe de s'épanouir dans son travail malgré un cadre hiérarchique, et le monde du travail

propre à la nouvelle économie, flexible et ouverte, bien qu'elle se caractérise par l'insécurité et la perte d'identité. L'accroissement de la « superficialité dégradante » tient donc, selon Sennett, à la désorganisation du temps de l'individu, de l'entreprise et de la société, en l'absence de normes claires d'autorité et de responsabilité. Face à cet état de fait, ni l'ascétisme séculier ni le travail en équipe ne constituent une panacée.

Qui plus est, comme l'a fait remarquer Schor (1991), les travailleurs flexibles préfèrent augmenter leurs revenus plutôt que de réduire leur temps de travail. Le résultat de ce choix est le phénomène des travailleurs suroccupés, se tournant massivement vers des emplois additionnels dès que le temps leur permet, ce qui exerce une pression à la hausse sur le niveau de stress, la tension, la maladie et la multiplication des relations familiales et sociales « dysfonctionnelles ». La motivation d'un tel comportement ne réside pas dans la logique de la subsistance. L'État-providence, institué au milieu du 20^e siècle, continue d'encadrer les activités, notamment par l'allocation de prestations. Pour Schor, les gens se soumettent au sur-travail afin de participer plus largement à la culture de consommation. Contrairement à ce que pense Beck, l'utilité marginale dans la poursuite de l'accumulation personnelle n'est pas significativement réduite par la prise en compte de préoccupations pour la santé, le bien-être collectif et l'écologie.

Selon Arie Hochschild (1997), l'éthique du travail demeure centrale dans l'organisation des modes de vie. Étudiant la politique de conciliation travail-famille en vigueur dans

l'entreprise Ameco, axée sur la flexibilité et donc conforme au nouvel individualisme de la troisième voie, elle observe l'incompatibilité entre les exigences liées au travail (échancier et volumes de tâches: travail à la maison et recherche de bonus) et les aspirations des travailleurs (expérience d'une rareté de temps). Le constat est frappant: le temps discrétionnaire et familial est continuellement rongé par les exigences des tâches professionnelles, si bien que la gestion autonome du temps, postulée par Giddens, s'avère impraticable.

Tant Hochschild que Schor estiment que l'équilibre entre travail, loisir et famille est désirable sur le plan individuel et collectif. Mais, contrairement à Giddens, ces auteures considèrent que des obstacles sérieux restent à franchir pour atteindre cet objectif: l'éthique du travail préside encore à l'organisation des activités quotidiennes, et même là où ils le peuvent, les travailleurs ne jouissent pas pleinement de leur temps libre. Trois conclusions se dégagent de leurs enquêtes: a) la cohabitation de nouvelles valeurs (consommation, hédonisme, narcissisme) avec d'anciennes réalités (division inégalitaire du travail); b) l'incompatibilité des valeurs individuelles (accomplissement) et collectives (croissance et sécurité); c) les rapports inégaux au travail et à ses bénéfices conduisent à des rapports inégaux au temps libre.

Plus convaincante encore est la réfutation empirique qu'apporte Bill Jordan (2001) de l'application par le gouvernement travailliste du credo de la troisième voie dans le cadre d'un programme de mise au travail des assistés sociaux, comprenant l'accroissement des incitations et de

l'employabilité ainsi que la lutte contre l'oisiveté et les demandes frauduleuses d'assistance. Mis en place en 2000, ce programme, que les autorités considèrent comme l'action politique la plus efficace pour lutter contre l'exclusion sociale, a bien réussi à réduire le taux de chômage et à accroître la participation au marché du travail, surtout des jeunes sans-emploi, mais a échoué à résoudre le problème de la pauvreté.

Selon ce modèle, l'autonomie des individus, susceptible de consolider l'implication sociale, s'acquiert par la prise de décisions d'acteurs mobiles, centrés sur leurs intérêts et à la recherche d'avantages positionnels dans un environnement économique déréglementé. Or, les emplois qu'occupent les anciens bénéficiaires sont rarement les plus édifiants, tant sur le plan du défi professionnel que du revenu. Plutôt que de les conduire à l'indépendance, ces emplois les forcent à se conformer aux besoins du marché difficilement compatibles avec un approfondissement de l'action citoyenne (heures irrégulières, en marge de la vie sociale, dans des lieux différents).

Conclusion

Le débat sur le temps libre ne se résume pas aux seuls enjeux soulignés ici, mais concerne tout aussi bien la question identitaire, les rapports intergénérationnels et les effets de «genre» que les rapports à la culture ou aux médias. Le problème de ses usages sociaux pose toutefois des interrogations majeures en ce qui a trait au renouvellement du lien social, compte tenu de l'augmentation de son volume à l'échelle de la société et la mainmise individuelle croissante sur les choix de son occu-

pation. Il ne faut cependant pas perdre de vue que cette accroissement du temps libre s'effectue dans le cadre de l'avènement du capitalisme flexible qui, en contrepartie, intensifie et densifie le temps de travail. Ainsi problématisés, les usages sociaux du temps libre font l'objet de deux types de réflexion et de législation fort contrastés.

D'une part, l'invalidation catégorique de la centralité du travail dans la vie individuelle et sociale conduit à survaloriser le potentiel citoyen des activités pratiquées dans le temps libre. Travail et loisir sont caricaturés dans l'utopie de la société du temps libre comme deux domaines étanches, marqués l'un par la nécessité et l'hétéronomie, et l'autre par la liberté et l'autonomie, alors qu'en pratique le travail peut permettre l'épanouissement et le temps libre condamne souvent à l'aliénation. L'actualité économique démontre d'ailleurs une plus grande pénétration du salariat dans des domaines restés vierges de logique capitaliste. De surcroît, les revenus d'emploi demeurent une question primordiale dans les sociétés occidentales et les stigmates qui marquent les pauvres et les sans-emploi sont toujours profonds. Les incidences négligeables de la réduction du temps de travail en France, en termes d'augmentation de l'implication collective, confirment ce que la critique avançait. À l'ère de la flexibilité, le travail continue d'être la base de l'appartenance sociale et de la jouissance des droits sociaux. L'identité sociale, et la place qu'elle procure dans la vie publique, s'acquièrent encore généralement par le travail salarié ainsi que par la participation à la culture de consommation que permettent les revenus d'emploi.

D'autre part, la survalorisation du travail comme mécanisme d'acquisition de l'autonomie favorisant une plus grande participation sociale doit également être tempérée en regard des objections théoriques et empiriques. Compte tenu de son caractère intellectuel et intangible ainsi que de l'imprécision des résultats et des performances attendus, le travail à l'ère de la flexibilité est scindé en marchés primaire et secondaire, qui condamnent soit à une réduction draconienne du temps libre, soit à la dépendance vis-à-vis des besoins du marché. Les travailleurs occupant les bons emplois s'engagent dans la consommation et les loisirs, alors que les salariés précaires y aspirent sans y parvenir. Les efforts du gouvernement travailliste en vue d'accroître l'autonomie des citoyens par les moyens du travail ne sont pas parvenus à faire reculer la pauvreté, condition essentielle d'une implication collective soutenue.

Les utopies de la société du temps libre et de la troisième voie sont confondues par la réalité. Malgré les prétentions des penseurs et les efforts des gouvernements qui s'en sont inspirés, force est de constater que le temps libéré du travail productif n'est pas massivement investi dans le

débat public, pas plus que le temps libre des salariés flexibles n'est prioritairement converti en action citoyenne. On doit ainsi se détourner des prédictions de la fin du travail, avancées par les uns, et de l'éventualité de la fin du temps libre, conséquence de l'action des autres. Le travail permet sans doute une certaine redistribution, mais il ne peut à lui seul résoudre les problèmes d'inégalités engendrés par le type de développement économique à l'œuvre. En retour, un certain volume de temps libre est nécessaire à l'action citoyenne, mais à l'évidence le temps soustrait au travail productif ne se transforme pas mécaniquement en engagement civique.

À l'ère de la flexibilité, les usages du temps libre suivent ainsi les diktats de la quête de confort et de statut. Le politique, au sens où l'entend Arendt, n'est pas l'objet d'un engouement accru à mesure que s'étend le temps libre ou que s'acquiert l'autonomie. L'analyse des pratiques indique que c'est plutôt du côté de la consommation et de la culture que se tournent la majorité des citoyens lorsqu'ils bénéficient d'une réduction de temps de travail. Puisque, dans la Modernité, le politique constitue un domaine subordonné à l'économique, ce sont les initiatives en matière d'emploi qui font office d'action politique.

Visionnaire, Veblen (1970) soutenait, il y a plus d'un siècle, que la logique de la distinction préside aux choix comportementaux lorsque la satisfaction des besoins impérieux est atteinte. En période d'abondance et de croissance, comme celle que connaît l'Occident depuis deux décennies, la consommation distinctive s'étend à un nombre croissant de travailleurs. Au sein de l'élite écono-

mique et culturelle, qui vit de rentes, cette consommation prend la figure de l'ostentation, soit la démonstration d'un affranchissement par rapport au travail productif et des bénéfices pécuniaires qu'il procure. À l'autre bout de l'échelle sociale, les bas salariés et les sans-emploi continuent de mettre de l'avant le principe de l'utilité. De manière générale, les valeurs individualistes s'articulent sur des choix de consommation et peu sur l'engagement politique. La perspective comptable, propre au capitalisme et ancrée dans le procès de la production, dicte l'ordre des préférences; l'engagement social, à moins d'offrir des gains directs, est boudé.

L'actualisation des individus et la valorisation de l'engagement citoyen, garante du renouvellement du lien social, exigent que l'on s'engage sur une autre voie. On doit envisager que ces objectifs seront atteints simultanément par un meilleur dosage et une plus juste distribution du temps de travail et du temps libre. À un travail ni marginal ni central, mais pivot des autres temps sociaux (Pronovost, 1996; Boulin et Silvera, 2002) doit correspondre un temps libre quantitativement et qualitativement suffisant pour que les valeurs dont il est porteur influent sur l'axe même de ce pivot. Cet équilibre ne saurait provenir que de l'action du marché, qui a pour effet de saturer le temps libre des préoccupations liées au travail et de raréfier les gens qui peuvent effectivement prétendre à l'engagement citoyen. Seule une intervention des autorités publiques, à la fois dans le domaine du travail et du temps hors travail, est susceptible de concrétiser les visées de ces utopies et de réarticuler les temps sociaux de manière à réaliser le plein potentiel

individuel et revitaliser la vie publique. Nul doute que dans ce cadre, la flexibilité recherchée ne correspondra pas qu'aux attentes des employeurs et des salariés, mais à celles de l'ensemble des citoyens de même qu'aux nécessités de la vie collective.

Jean-Marie Lafortune
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Notes

- ¹ Notons cependant que l'engagement social est une catégorie temporelle absente de ce genre d'étude.
- ² Non que leur taux d'activité ait baissé, puisqu'il a augmenté au contraire de 2 % entre 1986 et 2002, pour atteindre 64 % (Lapointe, 2005 : 15), ce qui laisse entendre que la durée des études se prolonge.
- ³ La première loi date de 1998, une autre a suivi en 1999. L'entrée en vigueur s'est échelonnée jusqu'en 2002. Martine Aubry est la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité qui a présidé à leur adoption.
- ⁴ De manière générale, conclut une enquête de Jean-Yves Boulin et Rachel Silvera (2002 : 277), «le temps dégagé par la réduction du temps de travail n'est pas avant tout consacré à de nouvelles activités mais bien plutôt aux activités préexistantes qui sont enchaînées selon des rythmes plus tranquilles, entrecoupées de périodes de repos, de balades dans l'environnement immédiat».

Bibliographie

ARENDRT, Hannah. 1983 [1958]. *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.

BECK, Ulrich. 1992. *Risk Society: Towards a New Modernity*. Londres, Sage.

BECK, Ulrich. 1999. *World Risk Society*. Cambridge, Polity.

BECK, Ulrich, A. GIDDENS et S. LASH. 1994. *Reflexive Modernization*. Cambridge, Polity.

BOULIN, Jean-Yves, et Rachel SILVERA. 2002. «Temps de travail et temps hors travail : vers de nouvelles articulations?», dans Claude DURAND et Alain PICHON, éd. *Temps de travail et temps libre*. Bruxelles, De Boeck : 271-286.

CASTELLS, Manuel. 1998. *La société en réseau. 1. L'ère de l'information*. Paris, Fayard.

COHEN, Daniel. 1997. *Richesse du monde, pauvretés des nations*. Paris, Flammarion.

DUMAZEDIER, Joffre. 1988. *La révolution culturelle du temps libre*. Paris, Méridiens-Klincksieck.

DUMAZEDIER, Joffre. 2000. «Métamorphoses du travail et émergence d'une société du temps libre», dans Anne-Marie GREEN, éd. *Les métamorphoses du travail et la nouvelle société du temps libre : autour de Joffre Dumazedier*. Paris, L'Harmattan : 21-40.

FRIEDMANN, Georges. 1946. *Problèmes humains du machinisme industriel*. Paris, Gallimard.

FRIEDMANN, Georges. 1966. *Sept études sur l'homme et la technique*. Paris, Gonthier.

GIDDENS, Anthony. 1991. *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge, Polity.

GIDDENS, Anthony. 1998. *The Third Way: The Renewal of Social Democracy*. Cambridge, Polity.

GIDDENS, Anthony. 2000. *The Third Way and its Critics*. Cambridge, Polity.

GORZ, André. 1988. *Métamorphoses du travail, quête de sens : critique de la raison économique*. Paris, Galilée.

GORZ, André. 1997. *Misère du présent. Richesse du possible*. Paris, Galilée.

HOCHSCHILD, Arie. 1997. *The Time Bind*. New York, Metropolitan Books.

JORDAN, Bill. 2001. «L'exclusion sociale, l'emploi et la Troisième Voie», *Sociologie et sociétés*, XXXIII, 2 : 93-113.

LAFARGUE, Paul. 1978 [1883]. *Le droit à la paresse*. Paris, Maspero.

LAFORTUNE, Jean-Marie. 2004. *Introduction aux analyses sociologiques du temps libre : fondements théoriques et enjeux sociaux du temps libre, du loisir, du jeu et du sport*. Sainte-Foy, PUQ.

LALLEMENT, Michel. 2003. *Temps, travail et modes de vie*. Paris, PUF.

LAPOINTE, Paul-André. 2005. «Paradoxes et évolution récente du travail dans la société postindustrielle», dans Gilles LAFLAMME et Paul-André LAPOINTE, éd. *Le travail tentaculaire : existe-t-il une vie hors du travail?* Québec, PUL : 7-29.

MÉDA, Dominique. 1995. *Le travail : une valeur en voie de disparition*. Paris, Aubier.

MÉDA, Dominique, et Juliet SCHOR. 1997. *Travail, une révolution à venir*. Paris, Mille et une nuits/Arte.

MÉDA, Dominique. 1999. *Qu'est-ce que la richesse?* Paris, Flammarion.

MOTHÉ, Daniel. 1997. *L'utopie du temps libre*. Paris, Esprit.

MOTHÉ, Daniel. 1999. *Le temps libre contre la société*. Paris, Desclée de Brouwer.

PRONOVOST, Gilles. 1996. *Sociologie du temps*. Bruxelles, De Boeck.

PRONOVOST, Gilles. 1998. *Loisir et société : traité de sociologie empirique*. Sainte-Foy, PUQ.

PRONOVOST, Gilles. 2005. *Temps sociaux et pratiques culturelles*. Sainte-Foy, PUQ.

ROJEK, Chris, et B. S. TURNER. 2001. *Principles of Scarcity and Solidarity*. Londres, Macmillan.

Les usages sociaux du temps libre à l'ère de
la flexibilité : utopies et réalité

124

SCHOR, Juliet. 1991. *The Overworked American: The Unexpected Decline of Leisure*. New York, Basic Books.

SENNETT, Richard. 2000. *Le travail sans qualités : les conséquences humaines de la flexibilité*. Paris, Albin Michel.

SUE, Roger. 1994. *Temps et ordre social*. Paris, PUF.

TOCQUEVILLE, Alexis de. 1986 [1835]. *De la démocratie en Amérique*. Paris, Gallimard.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle. 2004. *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Sainte-Foy, PUQ.

VEBLEN, Thorstein. 1970 [1899]. *Théorie de la classe de loisir*. Paris, Gallimard.